

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la réponse du Saint-Père à la lettre de félicitations adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

M. le Baron du Charmel a été reçu en audience, le 10 de ce mois, par S. Exc. M. le Président de la République Française, auquel il a remis les lettres qui mettent fin à la mission dont il était chargé par S. A. S. le Prince, en qualité d'Envoyé Extraordinaire et de Ministre Plénipotentiaire.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

L'ouverture de l'Exposition Internationale du Palais des Beaux-Arts est fixée au 22 janvier, sous la présidence de S. A. S. la Princesse Alice.

La quantité des envois est paraît-il fort importante et de nombreuses toiles étrangères des plus intéressantes vont, plus que jamais, justifier le caractère international du « Salon Monégasque ».

Ajoutons que, par une innovation des plus agréables, l'entrée à l'Exposition sera gratuite cette année.

Dimanche a eu lieu, à la Cathédrale, la bénédiction du drapeau de la nouvelle Société de Musique, la *Lyre Monégasque*. Pendant la messe la musique; sous la direction de son chef M. Bricoux, a exécuté divers morceaux; puis S. G. M<sup>re</sup> Theuret, évêque de Monaco, a béni le drapeau et a prononcé à cette occasion une touchante allocution.

Un grand nombre de fonctionnaires et de notabilités assistaient à la cérémonie.

La Société de Gymnastique l'*Etoile de Monaco*, a, ces jours derniers, renouvelé son bureau. Ont été élus :

Président, M. J.-B. Gastaud; vice-président, M. M. Gamba; secrétaire, M. Cornaglia; trésorier, M. Oulion; moniteur-chef, M. Rocchesani; moniteur, M. Bellini; commissaires, MM. Chiabaut et Navaretti.

La Société se prépare à participer au grand concours de gymnastique qui aura lieu cette année à Paris, à l'occasion de l'Exposition, et nous formons le vœu sincère que ses efforts soient couronnés de nouveaux succès.

Depuis mardi dernier, le théâtre de Monte Carlo, continuant sa série aussi intéressante que variée des représentations de comédie, nous a donné deux œuvres de genre bien différent : *Marraine* et *Un Conseil Judiciaire*

*Marraine*, dont le premier acte est une étude de mœurs très fouillée et très curieuse du demi-

monde, a particulièrement plu au public parisien en ce moment en très grand nombre parmi nous. Le dialogue est plein de spirituelles boutades, un peu pimenté peut-être, mais bah! ne sommes-nous pas en pleine semaine de Courses, et n'entrons-nous pas dans la période des fêtes du Carnaval? Ce n'est pas le moment de nous montrer trop... collet monté!

La pièce de M. Janvier de la Motte fils a été remarquablement interprétée par la belle M<sup>lle</sup> Andrée Mégard qui joint à un talent très personnel le charme d'une exquise élégance; par M<sup>lle</sup> Suzanne Carlix, mignonne au possible en ingénue... relative; par M. Huguenet, inénarrable en son rôle de président de l'Œuvre du rachat de l'enfance galante.

Quant au *Conseil Judiciaire*, aux cocasseries beaucoup plus convenables que *Marraine*, le spectacle en a été particulièrement goûté et applaudi par le public des familles, qu'avaient un peu effarouché les scènes réalistes des précédentes pièces.

Vaudeville, d'ailleurs fort amusant et très bien fait, *Un Conseil Judiciaire* est l'œuvre de MM. Bisson et Jules Moïnaux, deux maîtres du genre. Souvent reprise, depuis sa création au théâtre du Vaudeville, cette pièce a toujours obtenu un très grand succès de rire. Le premier acte se passe à une audience du Tribunal civil de la Seine et la mise en scène pittoresque en est fort divertissante. Le deuxième acte dans l'étude de M<sup>e</sup> Pagevin, avoué, le troisième à Royat, où le naïf officier ministériel se laisse entraîner et griser par la charmante jeune femme qu'il a mission de surveiller et de diriger en sa qualité de « Conseil Judiciaire », sont non moins réjouissants.

Et puis, comment ne pas s'égayer aux mines d'un comique ahurissant de cet artiste hors de pair, M. Huguenet, qui, à chacune de ses créations, apporte autant de fantaisie que de naturel. M<sup>lle</sup> Suzanne Carlix, déjà applaudie précédemment dans *Marraine*, M<sup>me</sup> Révéla, M<sup>lle</sup> Kerville et M. Dubosc complétaient, comme de coutume, un ensemble de premier ordre.

Vendredi 19 et samedi 20, *La Princesse de Bagdad*, pièce en 3 actes d'Alexandre Dumas fils. M<sup>me</sup> Jane Hading jouera le rôle de Lionnette.

Lundi 22, représentation de la Comédie-Française.

Le neuvième concert classique a fait salle absolument comble, d'une part, grâce à l'affluence tous les jours plus nombreuse des étrangers, et, d'autre part, grâce au merveilleux programme offert par M. Léon Jehin à ses auditeurs. En effet, la première partie du concert était consacrée à Beethoven, avec la *Symphonie en ut mineur*, exécutée avec un rare souci de perfection, et la seconde partie comprenait des œuvres de Richard Wagner, notamment la première audition intégrale du deuxième tableau du premier acte de *Parsifal*, ainsi que *Siegfried-Idyll* et les *Maitres Chanteurs*. L'orchestre et les chœurs se sont montrés à la hauteur de leur tâche en interprétant ce *Parsifal*, d'un sentiment religieux si grandiose et si pur; *Siegfried-Idyll* a été également nuancé avec infini-

ment de délicatesse, sous l'habile baguette de M. Jehin, auquel les moindres détails de la musique de Wagner sont familiers.

Le succès du concert a été considérable, et une triple salve d'applaudissements a salué les derniers accords du thème du Gral.

\*\*\*

Mentionnons également le très intéressant Concert International de dimanche, consacré cette fois à l'Ecole Anglaise et où nous relevons la *Symphonie en do mineur* de Cliffe, composition de talent honorable où l'on remarque surtout le premier allegro; puis la belle transcription faite par M. Léon Jehin sur *Moïna*, et dont l'inspiration chaleureuse et colorée a valu, comme d'habitude, de vifs applaudissements à l'œuvre de M. Isidore de Lara; enfin terminons ce compte rendu en citant les danses dans le style ancien de H. Cowen et notons le brillant succès remporté sur la harpe par l'impeccable M<sup>lle</sup> Thévenet, dans le *Carnaval de Venise* de Parish Alvar.

Dans son audience du 9 janvier courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

François Olego, né à Oencia (Espagne), le 5 avril 1881, sans profession ni domicile, six jours de prison, pour mendicité;

Joannès-Sylvain Plancher, né à Saint-Etienne (Loire), le 12 novembre 1863, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Dans son audience du 11 courant, le même Tribunal a condamné :

Jean-Ange Cossetto, né à Ronco Canavese (Italie), le 16 février 1879, manœuvre, sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison, même délit;

Jean-Emile André, né à Ruelle (Charente), le 11 novembre 1872, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, même délit;

Nicolas Jodin, né à Gravelotte (Meurthe-et-Moselle), le 12 avril 1841, sans profession ni domicile, quinze jours de prison, pour vagabondage et infraction à un arrêté d'expulsion;

Paul-Elie-Modeste Gary, né à Paris, le 5 août 1875, sans profession ni domicile, vingt-quatre heures de prison, pour port d'arme prohibée;

Joseph-Jean-Paul Marchisio, né à Occimiano (Italie), le 12 juillet 1858, garçon de cuisine à Monaco, un mois de prison, pour vol simple;

Jean-Charles Scaletta, né à Coaraze (Alpes-Maritimes), le 3 mars 1879, cantonnier, demeurant à Monaco, deux mois de prison (par défaut), pour vol simple;

Maurice Ghidella, né à Montemagno (Italie), le 10 juillet 1875, journalier à Monaco, quinze jours de prison (par défaut), pour vol simple.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

### Concours Préparatoires

Mercredi 10 janvier, 28 tireurs se sont disputé le *Prix Briasco*. Les deux premières places ont été

partagées entre MM. Hans Marsch et Laleham, 6 sur 6 ; la troisième place a été partagée entre MM. Frédal et baron de Molembaix, 5 sur 6.

La poule handicap a réuni 34 tireurs ; elle a été partagée entre MM. le baron de Molembaix, baron de Saint-Trivier, Spalemont.

L'autre poule a été partagée entre MM. le vicomte de Poncins, comte Voss, Hill, Mackintosh.

Samedi dernier, le *Prix Journu* a réuni quarante-deux tireurs.

Les deux premières places ont été partagées entre MM. Frédal et d'As, 6 sur 6 ; la troisième place a été partagée entre MM. Rogers et Paccard, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Journu, Drevon, Hill et Mackintosh.

A partir d'aujourd'hui mardi, pigeons d'essai à 11 heures et demie.

Le prix aura lieu à midi et demi.

Mardi 16 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 17 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.

Vendredi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 22 janvier — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 francs.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

1<sup>er</sup> JOUR. — *Mardi 23 Janvier*

**Grande Poule d'Essai.** — 2,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à une poule de 100 francs chaque. Le second recevra 500 francs sur le prix et 25 % sur les entrées ; le troisième, 300 francs et 20 % ; le quatrième, 200 francs et 15 % ; le reste au premier. — 1 pigeon à 26 mètres. Barrage à 27 mètres.

2<sup>e</sup> JOUR. — *Jeudi 25 Janvier*

**Prix d'Ouverture.** — 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées ; le troisième, 500 francs et 20 % ; le quatrième, 250 francs et 15 % ; le reste au premier. — 1 pigeon à 25 mètres et demi. Barrage à 27 mètres et demi.

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> JOURS :

*Lundi 29, Mardi 30 et Mercredi 31 Janvier*

**Grand Prix du Casino.** — *Un Objet d'Art* et 20,000 francs, ajoutés à 200 francs d'entrée. Le second recevra 4,000 francs sur le prix et 25 % sur les entrées ; le troisième, 2,000 francs et 25 % ; le quatrième, 1,000 francs et 15 % ; le reste au premier. — 12 pigeons ; 3 pigeons à 26 mètres ; 9 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix en 1899 reculera de 2 mètres. Tout gagnant d'un Grand Prix du Casino, antérieurement, reculera d'un mètre. — 3 pigeons manqués entraîneront la mise hors concours.

6<sup>e</sup> JOUR. — *Lundi 5 Février*

**Prix de Monte Carlo** (grand handicap libre). — 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées ; le troisième, 500 francs et 20 % ; le quatrième, 250 francs et 15 % ; le reste au premier. — 1 pigeon.

7<sup>e</sup> JOUR. — *Mercredi 7 Février*

**Prix de Consolation.** — Une médaille d'or et 2,000 fr. Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées.

*Jeudi 18 Janvier 1900, à 2 heures et demie*

10<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M. LÉON DELAFOSSE, pianiste

- Symphonie en ré majeur* (n° 2)..... J. Brahms.
  - A. Allegro non troppo — B. Adagio non troppo — C. Allegretto grazioso quasi andantino — D. Allegro con spirito.
- Concerto en mi mineur* (piano et orchestre). Chopin.
  - M. LÉON DELAFOSSE.
- Manfred, fragments*..... Schumann.
  - A. Ouverture — B. Entr'acte — C. Ranz des vaches (cor anglais : M. DOREL) — D. Apparition de la fée des Alpes.
- A. *Romance*..... G. Fauré.
- B. *Valse-Improptu*..... Listz.
- C. *Etude en fa dièse*..... Léon Delafosse.
  - M. LÉON DELAFOSSE.
- Huldigungs-Marsch*..... Wagner.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

Les deux premières journées des Courses sur l'Hippodrome du Var ont obtenu un plein succès. Le temps les a d'ailleurs favorisées et a permis à nos élégantes mondaines qui se pressaient au pègre, d'arborer leurs toilettes les plus nouvelles. Tout ce que Nice et Monte Carlo comptent d'hôtes de marque était présent et au point de vue sportif, autant qu'au point de vue mondain, les deux réunions n'ont rien laissé à désirer.

Voici les résultats des diverses épreuves :

Première journée — *Vendredi 12 janvier*

**Prix Blondin**

- 1<sup>er</sup>, Rougeur (M. Ph. Sanlaville) ;
  - 2<sup>e</sup>, Savoyard (M. S. Dufour) ;
  - 3<sup>e</sup>, Algodor (M. Ph. Sanlaville).
- Non placés : Le Louts, Enghien, L'Aurore II, Belle-Isle, Poudre-aux-Yeux et la Marquise.

**Prix de Monte Carlo**

- 1<sup>er</sup>, Cluny II (M. Ph. Sanlaville) ;
  - 2<sup>e</sup>, Corbata (Marquise de Villemajor) ;
  - 3<sup>e</sup>, Semiramis (Ch. Bartholomew).
- Non placés : Troyka, Bonny-Winkfield, Tendre-Amour, Audace, Fille-d'Artois, Maranine, Agha.

**Prix Masséna**

- 1<sup>er</sup>, Casilda (Ph. Sanlaville) ;
  - 2<sup>e</sup>, Opportun (B. Zubiaurre).
- Non placés : Washington, Maugiron, Crabe et Grenade.

Deuxième journée. — *Lundi 15 janvier*

**Prix Phébus**

3,000 francs, Course de haies (à réclamer)

- 1<sup>er</sup>, Opportun (M. Zubiaurre).
  - 2<sup>e</sup>, Lutin II (M. J. B. Prudhon).
  - 3<sup>e</sup>, Elphège (M. Damoy-Picon).
- Non placés : Salve, qui jusqu'au dernier tournant avait été en tête du peloton, Oncle Jean, Exquise, Granville, Amourette, Cabidoulin, Fanor, Kington et l'Arlésienne.

**Grand Prix de Monaco**

40,000 francs, Steeple-chase (Handicap)

- 1<sup>er</sup>, Paddock (Marquis de Villemajor).
  - 2<sup>e</sup>, Mélibée (R. Maurain).
  - 3<sup>e</sup>, Merry Boy (duc de Chaulnes).
- Non placés : Tancarville, Vigoureux, Le Perruchet, Cosmopolite, Cluny II, Rougeur, Colombo II, Rectitude, Sultan II, Nancy-Cole, Ventorillo, Gamine II et M. d'Allonville.

La course a été menée à une très vive allure par Cosmopolite et Colombo II, qui n'ont fléchi que dans les 500 derniers mètres. On sait que le parcours était de 4,400 mètres.

**Prix des Alpes-Maritimes**

4,000 fr. (Course de haies — Handicap)

- 1<sup>er</sup>, Corbata (Marquis de Villemajor) ;
  - 2<sup>e</sup>, Cassio (baron Angeloni).
- Non placés : Zouzou, Maugiron, Bajardo et Little-Monarque.

**Lettre de Paris**

Paris, 14 janvier 1900.

A considérer les transformations qu'ont subies certains quartiers de Paris, par suite des constructions qu'on y a élevées depuis vingt-cinq ans, les vieux Parisiens déclarent ne plus reconnaître aujourd'hui leur bonne ville. Que diraient-ils donc s'ils pouvaient, — ce que d'ailleurs je leur souhaite — assister à la réalisation du projet que M. Adolphe Chérioux, le distingué conseiller municipal du quartier Saint-Lambert, vient de soumettre à ses collègues de l'Hôtel de Ville, et que nos édiles ont adopté ?

Ce projet de réforme des décrets du 22 juillet 1882 et du 23 juillet 1884, concernant les hauteurs et les saillies des constructions dans la ville de Paris, se signale au moins par ce premier mérite qu'il satisfait, paraît-il, tout le monde : les propriétaires, les locataires, les promeneurs, l'Administration et même les artistes ! Au surplus, il porte en lui de quoi faire rêver nos imaginations ; car c'est tout simplement la substitution d'un Paris nouveau au Paris actuel qu'il préconise.

Comment devront être les maisons de l'avenir ? C'est ce que M. Chérioux nous explique dans son intéressant rapport.

D'abord, la hauteur des constructions nouvelles ne sera plus limitée, en ce sens qu'elle se calculera sur l'espace du retrait qui, se produisant dès le premier étage, par la combinaison de la « terrasse », évasera la rue par le haut. L'hygiène ne souffrira plus, puisqu'il aura plus d'espace ; le propriétaire en profitera, puisqu'il aura plus

d'étages, partant, plus de locations à faire, et, enfin, ce procédé préparera l'élargissement des voies sans frais trop lourds pour la ville et sans pertes pour le propriétaire, car le retrait d'une construction sur l'un des côtés d'une rue, s'il correspond d'un retrait égal sur la propriété de face, élargit la voie d'une quantité double, — comme aurait dit La Palice lui-même !

Le nouveau projet consacre donc d'une part quatre innovations : la hauteur proportionnelle des constructions, le droit de surélévation en cas de retrait partiel, le « prospect » des cours étendu et précisé, et, avec l'élévation, l'élégance des combles.

Voulez-vous savoir maintenant quels seront les avantages du nouveau régime en ce qui concerne les saillies ? Peut-être serait-il fastidieux d'entrer ici dans des détails techniques. Qu'il vous suffise donc d'apprendre que, d'une façon générale, le projet actuel étend les dimensions des saillies pour laisser une place suffisante aux motifs d'architecture, ainsi qu'aux dispositions utiles. De telle sorte que les constructions en encorbellement, les bow-windows et les vérandas, interdits par le décret de 1884, mais tolérés par l'administration, seront désormais autorisés, à la condition, bien entendu, que leurs dimensions ne nuisent ni à la physionomie, ni à l'aération de la maison.

Quant aux saillies en elles-mêmes, est-il besoin de dire qu'avec des modelages, des ciselures, des médaillons, des motifs artistiques, elles ne seront que festons et qu'astragales qui feront revivre aux yeux des Parisiens les rues pittoresques de nos plus curieuses villes de France !

Ce projet aujourd'hui voté par nos édiles, est, à l'heure qu'il est, entre les mains du Conseil d'Etat, — pour la préparation du décret définitif, — c'est-à-dire à la veille d'avoir force de loi.

Et voilà comment, grâce à l'initiative de la troisième commission municipale — et à celle de M. Adolphe Chérioux — le Paris de l'avenir sera un Paris transformé, embelli, pittoresque, artistique, qui offrira un cadre plus grandiose et plus décoratif à nos spécialités et à nos chefs-d'œuvre, en lui permettant de rester l'attraction du monde, — ce qu'il fallait prouver, et ce que les constructions de l'avenir se chargeront de démontrer !

\* \* \*

Deux premières, cette semaine, l'une au théâtre Antoine, l'autre au théâtre de l'Œuvre.

La première de ces scènes nous a donné *En Paix*, un drame fort sombre, presque tragique, de M. Louis Bruyère : c'est le drame de l'homme sain d'esprit qu'on interne parce qu'il est gênant, parce qu'il s'aperçoit des dilapidations faites dans sa caisse par un genre indélicat, parce qu'il veut porter plainte contre ceux qui l'ont volé ; c'est la protestation éloquente contre cette législation immorale et barbare, arbitraire et oppressive qui facilite si aisément l'entrée dans les geôles sanitaires et qui rend la sortie souvent si difficile et parfois impossible. C'est le plaidoyer en faveur de la liberté humaine ; certes, le sujet est sombre, les scènes sont par instants pénibles, douloureuses même, mais le problème du malheureux enfermé comme aliéné, en dépit de l'équilibre parfait de ses facultés, victime d'une famille peu scrupuleuse et d'un médecin complaisant, et finalement martyr, est posé avec une sobriété vraiment poignante et un saisissant réalisme ; c'est une étude bien vivante, d'une scrupuleuse observation et d'une passionnante sincérité, d'une famille bourgeoise cherchant à se débarrasser d'un parent d'une trop brutale honnêteté et se trouvant à elle-même toutes sortes d'excuses pour justifier un internement monstrueux.

Ces exemples, hélas ! sont trop nombreux, et M. Louis Bruyère, en nous contant cette tragique histoire, a voulu mettre en relief les lacunes, les imperfections et les vices du Code. Il ne s'est pas borné à exposer sa thèse au point de vue de la réforme du Code, il a voulu encore montrer qu'un homme sain d'esprit, comprenant qu'il a été victime d'une séquestration arbitraire, pouvait arriver à un état d'exaltation facilement travesti en accès de folie, quoiqu'il n'en soit, en réalité, que le simulacre.

La société aura ainsi laissé commettre deux crimes en facilitant l'internement d'un homme sain, en favorisant le trouble de ses facultés mentales par une séquestration inique et prolongée.

Et M. Louis Bruyère a très fortement tracé le caractère du médecin qui n'est pas un homme féroce, qui ne cherche pas à faire des victimes, mais qui est disposé à voir dans tous les malades sinon des fous, du moins des détraqués et même des déséquilibrés et qui fournira toujours aux familles quelque étiquette de maladie, comme le délire mélancolique, par exemple, pour justifier leur désir d'enfermer un de leurs parents.

La pièce est d'ailleurs admirablement jouée par Antoine, qui personnifie le malheureux Varambaut, que l'on interne, par Gémier, toujours étonnant de composition, puis par

MM. Desfontaines, Sauvier, Arquillière, et M<sup>mes</sup> Bellanger et Heller.

C'est égal, je doute fort qu'un spectacle aussi poignant, aussi douloureux fasse une bien longue carrière : le public préfère la gaieté et la joie ; il a bien assez de tristesses dans sa vie de tous les jours pour ne pas en rechercher encore au théâtre.

\* \* \*

M. Ligné Poë a repris, au Gymnase, ses représentations de l'Œuvre, et la pièce de M. de Faramond, *M. Bonnet*, qu'il nous a donnée comme spectacle d'inauguration, n'est certes pas indifférente. Malgré sa forme un peu emphatique et pompeuse, son symbolisme un peu confus, elle a le mérite de marquer un véritable effort vers les hautes et nobles idées ; elle nous montre la puissance de l'amour qui, malgré les trahisons, est capable de créer de grandes choses par la force qu'il communique à ceux qui y croient en même temps qu'elle glorifie le travail humain.

S. L.

## MARINE ET COLONIES

**Les courants maritimes.** — M. Cronander, de l'école polytechnique de Noorkœping (Suède), vient de publier sous le titre de : *Sur les lois des mouvements des courants maritimes et des rivières*, le résultat de ses recherches basées sur les observations qu'il a eu occasion de faire à différentes profondeurs, en divers points de la Baltique, du Grand Belt et du Sund, de 1875 à 1877, et sur des observations faites de 1893 à 1895 sur les rivières Göta Elf et Motala Strœm, en Suède.

Ces observations établissent que les courants de la Baltique obéissent exclusivement aux vents ; les autres causes auxquelles on a coutume d'attribuer les mouvements de la mer (différences de densité et de température, affluence des rivières) ne produisent aucun courant qui soit perceptible.

En ce qui concerne la Baltique, M. Cronander a trouvé que la différence de niveau entre le golfe de Bothnie près Sundwall, et Levanger, près de Trondhjem, est de 0 m. 725 ; la différence du poids spécifique de l'eau de (1,027 dans la mer du Nord, 1,003 dans le golfe de Bothnie), donne à elle seule une différence de niveau de 0 m. 546, la pente du courant vers la Baltique ne serait donc que de 1 à plus de 3 environ incapable, par conséquent, de produire aucun mouvement perceptible.

Il convient de remarquer que les observations ont été faites surtout à la surface des eaux. M. Cronander signale d'ailleurs lui-même que les vents ne sont pas la cause immédiate des courants, qui paraissent plutôt devoir être attribués en réalité à la différence de niveau créée par les vents précédents. Par exemple, un fort vent d'Ouest produit une accumulation d'eau dans la partie Est et septentrionale de la mer, en même temps qu'une dépression correspondante du niveau de la partie Ouest. Dès que le vent Ouest vient à être remplacé par un vent Est par exemple, l'eau coule vers l'Est plutôt par réaction contre la conséquence du vent précédent que pour obéir réellement au vent actuel d'Est.

## VARIÉTÉS

### Croquis de France et d'Orient

Nous détachons une page délicieuse de ce nouveau volume qui vient de paraître chez Calman-Lévy :

MONSIEUR JOANNI

Elle lui disait souvent :

— Joanni, tu n'es pas raisonnable ; tu travailles trop. Si tu continues à te fatiguer ainsi, je te mets à la retraite.

Il baissait la tête, pour avoir l'air plus respectueux, et répondait avec un sourire flatté :

— Quand mademoiselle voudra. Mais, de moi-même, je ne quitterai jamais le service de mademoiselle.

— Jamais, Joanni ?

— A moins que je ne devienne tout à fait infirme de ma main.

— Mais, je te le défends ! Allons ! mon bon Joanni, va dire de seller Tempête.

Il transmettait l'ordre à l'écurie, et, dix minutes plus tard, sous le porche où le bruit de leurs piétinements se

heurtait et se brisait en échos, deux chevaux passaient en ligne, Tempête qui portait M<sup>lle</sup> d'Estrel, et Benjamin qui portait Joanni. Ils tournaient à droite, dans la rue presque déserte encore, et le groom, les mains écartées, prêt à refermer les battants de la porte cochère, levait les épaules et disait tout bas :

— A-t-il de la chance le vieux ! C'est toujours lui qui accompagne.

Il regardait s'éloigner, au pas mal assagi du départ, le demi-sang pommelé, sur lequel se tenait très droit, sanglé dans sa livrée brune à boutons d'or, le serviteur de confiance de M<sup>lle</sup> d'Estrel, et un peu en avant, sur un alezan fin, la ligne fine de l'amazone encadrée dans le bleu du matin. Tout s'effaçait. On traversait la place de la Concorde. L'avenue s'ouvrait, et les chevaux, d'eux-mêmes, se mettaient au trot. La jeune fille avait de si beaux cheveux et d'une telle sève ardente, qu'on eût dit qu'elle piquait des diamants aux torsades de sa nuque. Mais elle n'y pensait guère. Elle sentait confusément, délicieusement, l'harmonie de sa jeunesse avec le matin. Quelquefois, dans les allées du Bois, elle se détournait un peu. On devinait un profil de Grecque, le rose d'une joue, deux lèvres entr'ouvertes :

— Au petit galop, Joanni !

Et le vieux, luttant contre la fatigue, l'embonpoint, le désir perpétuel qu'il avait de souffler sa bête, mais impassible toujours et correct, tâchait de maintenir Benjamin dans l'ombre de Tempête.

C'était une joie sans seconde pour M<sup>lle</sup> d'Estrel, cette promenade matinale. Elle y trouvait une solitude relative, de la santé, de l'éclat, l'ivresse d'une allure qui dépasse nos forces, et une nature qui suffisait amplement à son rêve. Elle ne distinguait pas très bien les choses qu'elle devait admirer d'avec celles qui l'attendrissaient. Les merveilleux jours ouverts dans les futaies, le mouvement des chemins et des ombres qui les suivent, la largeur et la douceur presque toujours voilée des lointains, — car la poussière est une brume, — lui plaisaient assurément ; mais elle regardait non moins volontiers une troupe de moineaux battant de l'aile sous la pluie d'arrosage ; elle souriait aux fleurs des marronniers qui tombent sur les gazons ras et tiennent lieu de pâquerettes, tantôt roses, tantôt blanches. Son goût de l'élégance la portait vers l'artificiel, et elle n'avait point l'idée de ces prodigieux raffinements que d'autres découvrent dans la sauvagerie. Autant dire qu'elle était artiste médiocrement, ce qui n'est pas pour surprendre, et ne pouvait, en aucune façon, lui nuire aux yeux d'un futur mari. Mais elle était bonne ; elle avait le don de se faire aimer, même de ses inférieurs, preuve d'un si grand nombre de vertus qu'il est presque impossible de les énumérer. On ne médisait pas d'elle dans les antichambres. Plusieurs de ceux qui la servaient lui étaient dévoués, comme les serviteurs des anciennes légendes, et surtout l'un d'eux, qu'elle avait toujours connu aussi vieux, aussi blanc, aussi digne : Monsieur Joanni.

Il était de ceux qui, à force de demeurer parmi les mêmes maîtres, ont pris quelque chose de leur figure et de leur geste. Avec ses cheveux demi-longs, roulés en tourbillons plats, frisés, pareils à de l'astrakan blanc, ses joues rasées, ses paupières que les veillées d'état avaient appesanties, sa démarche glissée et enlevée, où l'on sentait le calcul, la gravité de l'homme et son désir de plaire, il rappelait un peu les comédiens chargés des rôles de marquis. Il parlait bien ; même il faisait la phrase, et toujours arrondie :

— Si mademoiselle veut bien me le permettre, je dirai à mademoiselle qu'il est arrivé à son adresse, un petit colis.

— Bien ; apporte-le. Est-ce du gibier ?

— J'en demande pardon à mademoiselle. Elle pense bien que je ne dirais pas un eclair si c'était une bourriche. Je croirais plutôt à des confectons.

A cause de son importance, les autres domestiques l'appelaient Monsieur Joanni. On ne connaissait pas son nom de famille, et lui-même ne s'en souvenait qu'une fois l'an, lorsque mademoiselle, avec une bonne grâce que Joanni citait fréquemment comme exemple, écrivait la lettre du 1<sup>er</sup> janvier, qu'il envoyait à une très vieille sœur, dans un très petit pays. Sa véritable famille était celle des d'Estrel. Il en avait suivi, aimé, vu mourir, et regretté deux générations. La troisième lui gardait sa place près du foyer, et le laissait libre de choisir les

occupations qu'il préférait. Joanni s'était fait argentier ; il inspectait aussi, hors cadre, sans mandat mais rigoureusement, les divers services de la maison, et accompagnait mademoiselle dans les promenades en voiture et à cheval. Songez qu'elle avait vingt-quatre ans et qu'elle était seule au monde, dernière de sa race, avec une fortune énorme. Il craignait pour elle une foule de choses qu'il n'exprimait qu'en formules complexes et voilées. Il lui était arrivé de dire, dans la tranquillité de la campagne, où tout le monde fait un songe, même les vieux Joannis :

— Ah ! mademoiselle, faudra-t-il tout de même qu'il soit bien, celui que vous épouserez !

— Sans doute. Mais tu le connaîtras le premier, Joanni ; je te préviendrai.

Elle avait ri, et il avait senti vivre et se réjouir cette tendresse humble qui était en lui, ce dévouement du serviteur, le plus obscur et le moins intéressé qui soit, et qui n'a pas même un nom parmi les amours humaines.

Près du château où M<sup>lle</sup> d'Estrel habitait de mai à octobre, maison basse, murs lierrés, douves autour et prairies plates semées d'arbres, il y avait une chapelle, bâtie d'après les ordres et les plans d'un ancêtre, possesseur du domaine. Une fondation obligeait le châtelain à faire célébrer, chaque dimanche, une messe, et à laisser entrer les gens des fermes, car le bourg était éloigné et le chemin lamentable. Et, chaque dimanche, c'était Joanni qui répondait la messe, allumait les cierges, agitait la clochette, devant une assemblée composée de deux sortes de fidèles ; en bas, les paysans avec leur veste de laine qui, mouillée, sentait encore le mouton, les petites filles rougeaudes à jupons courts, les mères abritées dans des capes sombres, et là-haut, dans la tribune dont la balustrade était garnie de velours, M<sup>lle</sup> d'Estrel, seule au premier rang, droite, en pleine lumière, tandis qu'au fond s'estompait et se courbait la silhouette d'une dame de compagnie.

Or, un dimanche de septembre, comme les glycines et les peupliers, premiers touchés de la mort, avaient déjà perdu leurs feuilles et empêchaient qu'on ne crût à l'innocente douceur de la lumière ; un jour qu'il s'était éveillé plus las et plus rhumatisant que de coutume, Joanni, qui servait la messe, se détourna vers la tribune, et aperçut le plus inattendu et le plus douloureux des spectacles : derrière M<sup>lle</sup> d'Estrel, un peu en retrait, un jeune homme et une dame en noir qu'il n'avait jamais vus.

Il devina tout de suite que c'était « lui », et comme il avait encore beaucoup de naïveté, malgré son grand âge, il se dit que le moindre mot, la moindre confidence banale, aurait distingué d'entre les serviteurs ordinaires le vieux Joanni, et que c'eût été une récompense. La tristesse, contre laquelle il se défendait malaisément depuis quelques mois, l'envahit. Il eut le regret de la vie, une sorte de vision de l'ingratitude universelle, et, n'osant accuser celle qu'il l'avait servie et qui s'était montrée bonne, au moins quelquefois, il s'en prit à cet inconnu, qui venait là en maître improvisé, ne sachant rien du passé. Pauvre histoire de soumission, de travail, de veilles, de remerciements émus pour une petite marque d'intérêt, qui donc pourrait vous raconter, et qui donc y penserait en ce moment ? Et qu'importerait, d'ailleurs, à cet étranger ? Joanni le détestait pour l'avoir regardé. En avait-il vu de semblables, mon Dieu, tout semblables, à Paris et ailleurs : réguliers, têtes en bois sculpté, longues moustaches, taille élancée les vêtements coupés sur le même modèle, le même air inutile et content ! Il était si violemment porté contre le fiancé ; il avait les yeux si pleins de larmes à cause d'elle, que le vieil argentier, que M<sup>lle</sup> d'Estrel avait prié de servir à table, le sachant d'une entière discrétion, commit des erreurs sans nombre et des maladresses coûteuses. En pareil cas, — ce n'était pas son début dans la fêlure des assiettes de Saxe, — M<sup>lle</sup> d'Estrel avait un mot de consolation. Il l'attendit en vain. Vers le soir, dans la demi-heure qui précédait le dîner, il revenait, portant des fleurs coupées pour les corbeilles, lorsqu'il entendit qu'on parlait de lui, dans une allée voisine. Une voix rieuse, souple, charmante, disait :

— Vous avez vu ce matin mon pauvre Joanni ! Il est un peu mûr.

— Dites donc *choppe*. J'espère que vous n'avez pas



l'intention de m'en faire cadeau, et que vous vous en séparez ?

Le vieux devint tout pâle de saisissement. Lui, qui ne s'était jamais arrêté pour écouter, il s'arrêta. Il écouta pour savoir la réponse. Cinquante ans de vie donnés à cette fiancée et à ses pères, cela méritait une défense, n'est-ce pas ? un souvenir indulgent, quelque chose qui signifiait :

— Prenez garde ! ne le traitez pas durement ; il s'est fatigué pour moi ?

Et bien ! il n'y eut même pas de réponse. Il entendit des rires qui se cherchaient, s'appelaient et diminuaient. Leur joie n'avait pas même été troublée une seconde.

Joanni ne savait pas que les gens très heureux perdent, pendant un temps, la faculté de voir la peine des autres. Il pleura toute la nuit. Le lendemain, il alla trouver M<sup>me</sup> d'Estrel, et lui dit :

— Ma sœur est morte. Il faut que je parte.

Elle ne vit pas que, ce qui était mort, c'était une petite flamme d'amour qui avait trembloté devant elle enfant, petite fille, jeune fille, et que venait d'éteindre son premier rire de jeune femme.

René BAZIN.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 Janvier 1900

NICE, yacht à vapeur, <i>Normania</i> , angl., c. Lows,	sur lest.
MENTON, yacht à vapeur, <i>Pogon</i> , autrich., c. Gierolamig,	id.
BEAULIEU, yacht à voiles, <i>Miss Marie</i> , fr., c. Ferré,	id.
MARSEILLE, cutter, <i>Michel</i> , fr., c. Cherblanc,	briques.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. J. Courbon,	bois.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	sable.
SAINTE-RAPHAEL, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero.	id.

Départs du 7 au 14 Janvier 1900

MENTON, yacht à vapeur, <i>Normania</i> , angl., c. Lows,	sur lest.
CANNES, yacht à vapeur, <i>Pogon</i> , autrich., c. Gierolamig,	id.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Petit-Louis</i> , fr., c. Le Cain,	id.
Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
SAINTE-RAPHAEL, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

AVIS

Suivant acte sous signature privée en date, à Monaco, du 10 décembre 1899, enregistré, M. Joseph GALLIS, jardinier, demeurant à Monaco, rue Antoinette, n° 1, a cédé à M. Antonin CRÉMIEUX, employé à l'Imprimerie de Monaco, demeurant à Monte Carlo, villa Paola :

La moitié formant la totalité de ses droits dans la Société en nom collectif formée entre eux sous la raison et la signature sociale *Crémieux et Gallis*, dont le siège était à Monte Carlo, villa Paola, et ayant pour but l'exploitation d'une Maison de teinture et dégraissage, de confection pour dames et de vente de gants.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, dans la huitaine, entre les mains de M. CRÉMIEUX, désormais seul propriétaire du fonds, à la villa Paola, à peine de forclusion.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Guillaume MANFREDI, marchand de charbons à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le 23 janvier courant, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 13 janvier 1900.

Pour le Greffier en chef,  
A. Cioco, C. G.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme — Capital: 675,000 francs

Siège Social et Bureaux : *Plage de Fontvieille, Monaco*

AVIS

Numéros des obligations de 500 francs 4 p. % sorties au troisième tirage et remboursables au siège social à Monaco, à partir du 15 janvier 1900.

37	—	196	—	284	—	309	—	317	—	319
425	—	516	—	644	—	762	—	848	—	849
914	—	932	—	1001	—	1082	—	1102	—	1146
1200	—	1241	—	1244	—	1274	—	1318	—	1351
1448	—	1467	—	1481	—	1520	—	1614	—	1650

A CÉDER

A MONACO

Fonds de Liqueurs et Pâtisserie

S'adresser 1, Rue Louis, Condamine

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

ENTRÉE LIBRE

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

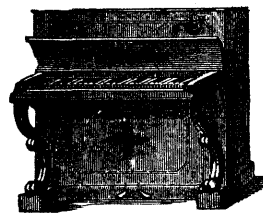
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M<sup>te</sup> le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann  
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

- PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
	8	754.6	54.6	55.2	56.2	56.8	14.2	16.2	16.2	14.2				13.8	84	S.-O. léger	Beau			
9	58.2	58.2	58.2	58.3	58.6	14.1	16.2	15.5	13.5	13.2	80	—	—							
10	57.6	57.2	55.8	55.6	56.2	13.2	15.5	15.2	13.2	12.2	79	N.-E. faible	Variable, pluie							
11	57.4	57.2	56.5	57.2	57.2	12.2	13.5	13.2	11.2	10.5	78	S.-O. léger	Beau							
12	55.2	55.2	54.5	54.6	54.7	11.5	12.2	11.2	10.2	9.2	76	N.-E. fort	Nuageux							
13	56.2	55.2	55.2	55.2	55.2	10.2	12.5	12.2	10.8	10.2	78	—	—							
14	55.2	55.2	55.2	55.2	55.4	10.5	12.4	12.2	11.2	10.8	75	S.-O. léger	Variable							
DATES											8	9	10	11	12	13	14			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima		17.2	16.4	16.2	13.5	13.2	13.2	13.2	
											Minima		13.2	12.8	10.5	10.2	9.7	8.8	10.2	
											Pluie tombée : 1 <sup>mm</sup> 5									